



Santé - Social



Paris, le 11 Mars 2018.

Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé
14 rue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Objet : Demande d'entrevue le 15 mars 2018 lors du rassemblement devant le ministère des solidarités et de la santé.

Madame la Ministre,

Les 10 organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FAFP, FO, FSU, SUD, UFAS, UNSA, soutenues par l'AD-PA, ont unanimement appelé à une nouvelle journée de grève nationale le 15 mars prochain dans les établissements et les services à domicile pour personnes âgées.

Dans ce cadre, nous sollicitons une rencontre avec vous afin d'exposer la situation particulièrement inquiétante de l'aide et de l'accompagnement des Personnes Agées, en établissement comme à domicile et des conditions de travail difficiles et pénibles des salarié.e.s de ce secteur. Ceci afin d'entendre les propositions revendicatives d'améliorations que nous avons à vous formuler.

L'intérêt que les médias et l'opinion publique ont manifesté à notre démarche, au mouvement du 30 janvier 2018, montrent combien les Français.es sont concerné.e.s par ces sujets et attentifs à vos réponses.

La mission d'enquête Flash, menée à l'Assemblée Nationale par Madame Iborra, a mis en évidence dans ses conclusions, votées à l'unanimité, le manque de personnels dans les établissements (et nous pouvons affirmer qu'il en est de même à domicile).

De même, lors de la présentation des conclusions de la mission sénatoriale, le rapporteur Monsieur Bonne a présenté les vingt-quatre propositions qui réinterrogent "*les failles d'un système dont tout porte à penser qu'il n'est plus soutenable*".

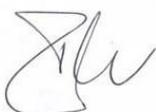
De son côté, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie se dit fortement préoccupée car le secteur de l'aide aux Personnes Agées est le seul dans lequel les accidents du travail et maladies professionnelles augmentent.

Dans le secteur de l'aide à domicile, la crise structurelle du financement pèse d'ailleurs lourdement sur les conditions de travail des salarié.e.s dont beaucoup sont contraint.e.s au temps partiel avec des interventions de plus en plus courtes et à des rémunérations insuffisantes.

A ces éléments, nous tenons à réaffirmer notre plus vive opposition, concernant la réforme de la tarification des établissements et ses conséquences. Nous demandons qu'elle soit immédiatement abandonnée et que s'ouvre une véritable négociation permettant d'octroyer les moyens budgétaires et humains nécessaires à un accompagnement décent. Celle-ci est attendue de toute urgence par le secteur de l'aide aux personnes âgées, en particulier pour mettre en œuvre à minima les ratios de personnels prévus par le plan solidarité grand âge.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'AD-PA,
Le Président,



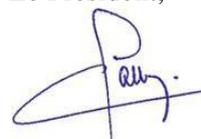
P. CHAMPVERT.

Pour la CFDT,
La Secrétaire Générale,



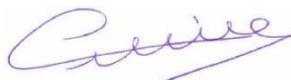
E. RESCANIERES.

Pour la CFE-CGC,
Le Président,



P. MALLERON.

Pour la CFTC
Le Secrétaire Fédéral
Pôle public,



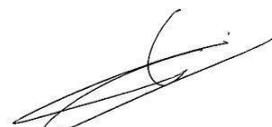
C. CUMIN.

Pour la CGT,
La Secrétaire Générale
Santé social,



M. STIVALA.

Pour la Force Ouvrière,
Le Secrétaire Général,



Y. KOTTELAT.

Pour l'UNSA,
La Secrétaire Nationale,



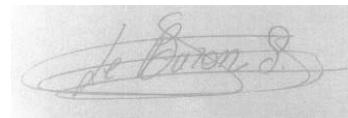
F. KALB.

Pour SUD,
Le Secrétaire Fédéral,
Santé-sociaux,



J. VIGNES.

Pour l'UFAS,
La Secrétaire,



S. LE BARON - LE FLOCH.

Pour la FAFP,
Le Président



B. COLLIGNON

Pour la FSU,

